

COMITÉS SCIENTIFIQUES TEMPORAIRES (CST)- COMITÉS SCIENTIFIQUES TEMPORAIRES (CST)

MIS À JOUR LE 19/12/2022

Comité Réglementation relative aux micro-organismes et toxines (MOT) : bactéries, toxines et virus inscrits sur la liste prévue à l'article L. 5139-1 du CSP

19 févr. 2019

Contenu de la séance

1.

Accueil des membres - Pour information

2.

Présentations introductives et contextuelles (DI/DGS/SGDSN) - Pour information

3.

Rappel du principe et du fonctionnement d'un CSST - Pour information

4.

Présentation du document de cadrage et des questions posées aux membres - Pour information/discussion

5.

Critères d'appartenance à la liste des MOT pour les bactéries - Pour discussion

6

Critères d'appartenance à la liste des MOT pour les toxines -Pour discussion

7.

Critères d'appartenance à la liste des MOT pour les virus - Pour discussion

8.

Elargissement à d'autres micro-organismes pathogènes ? - Pour discussion

9.

Critères de répartition entre les annexes I et II de la liste des MOT Pour discussion

10.

Conclusion sur les dossiers thématiques - Pour adoption

11.

Echange sur les auditions à conduire - Pour adoption

12.

Echange sur l'ordre du jour de la prochaine réunion -Pour discussion/adoption

13.

Conclusion de la première réunion - Pour adoption

Consultez la composition du

- Comité
- + Consultez les séances précédentes
- Documents liés
- Ordre du jour (13/02/2019)